



FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE FONCTIONNAIRES ET DES ASSOCIATIONS
DU PARAPUBLIC VAUDOIS

Aux Présidents et membres des sociétés
Aux membres individuels
Aux Membres du Comité Central
Au Secrétaire général

Lausanne, le 14 janvier 2016

CONVOCATION A l'Assemblée générale de la FSF

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues,

Nous avons le plaisir de vous inviter à une Assemblée générale notre Fédération qui se tiendra le :

mercredi 17 février 2016 à 18h

**Grande Salle du Cazard
Le Cazard, Lausanne**

Cette assemblée s'inscrit dans la perspective de la votation populaire qui aura lieu le 20 mars prochain et qui aura notamment pour objet la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). Le Comité central, dans sa séance du 13 janvier 2016, a décidé selon l'art.23 de nos statuts d'ouvrir la procédure de vote de l'Assemblée générale à l'ensemble des membres de la FSF présents et non pas aux seuls délégués présents. Cette démarche participative confère au dossier qui nous occupe toute son importance et illustre la volonté du Comité central de susciter le débat, avec, à la clé, la détermination de notre Fédération.

Ordre du jour

1. Désignation des scrutateurs
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Débat contradictoire - Réforme de l'imposition des entreprises (RIE III)
 - a) présentation des intervenants :
Monsieur Pierre-Yves Maillard, Président du Conseil d'Etat
Monsieur Jean-Michel Dolivo, Député et membre de la coalition «Touche pas à mes services publics»
 - b) questions
4. Débat interne
5. Détermination de la FSF

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues, à nos salutations les plus cordiales.

Jérôme Farine
Président